

**Motion des enseignants SGEN-CFDT, SNES-FSU et des parents d'élèves FCPE, élus  
au Conseil d'Administration du lycée Gabriel Faure de TOURNON sur RHÔNE  
Jeudi 11 février 2010**

Par cette motion, parents et enseignants veulent dénoncer les conséquences des pratiques du Ministère de l'Éducation Nationale qui planifie volontairement la fragilisation du fonctionnement du collège et du lycée, en lui attribuant des moyens plus que précaires.

**Nous assistons, en effet, à la mise en place systématique d'une gestion strictement comptable des moyens au mépris des exigences pédagogiques et des finalités de l'éducation.**

Le lycée Gabriel Faure n'échappe pas à cette politique. La DHG que le Rectorat nous attribue pour la rentrée 2010 concourt à cette détérioration des conditions d'étude pour les élèves. De plus, la réforme des lycées nous apparaît comme très dangereuse pour le système éducatif en général, et pour le lycée de Tournon, en particulier. Elle représente, à nos yeux, une importante régression par rapport à une situation qui méritait bien des réformes, mais certainement pas ce traitement. Conséquences de la DHG et de la réforme :

- ∞ Des classes de 2<sup>ndes</sup> surchargées (+ de 30 élèves par classe) alors que ce palier d'orientation particulièrement difficile et déterminant requièrerait des conditions d'étude favorisant davantage l'attention, la concentration, la participation et l'action pédagogique ciblée.

- ∞ Les classes de 1<sup>ères</sup> et de terminales ne sont pas mieux loties, avec des effectifs qui restent très lourds, voire très lourds dans certaines sections.

- ∞ Une diminution des horaires dans plusieurs disciplines.

- ∞ La baisse, voire la disparition des heures en groupe dans certaines disciplines.

- ∞ Pas de moyens alloués pour les nouveautés telles que le tutorat ou l'aide personnalisée.

- ∞ Pas de moyens alloués pour les options facultatives.

**Ainsi, la réforme des lycées qui se présente comme une réponse à la demande d'un meilleur suivi des élèves, se traduit dans les faits, par une baisse de la qualité de l'encadrement.**

Cette politique désastreuse produit les maux qu'elle prétend combattre. L'accroissement de l'autonomie des établissements sous prétexte de favoriser l'innovation pédagogique conduit en fait à :

- ∞ La mise en concurrence des établissements entre eux (pour le choix proposé aux élèves)

- ∞ La concurrence des disciplines entre elles (pour le partage des heures en groupe)

- ∞ La concurrence entre les classes (reconstitution possible et même probable de classes à profil)

- ∞ La concurrence entre les options (quelles options le lycée pourra-t-il s'offrir ?)

L'établissement est, dès aujourd'hui, contraint de désigner lui-même, les disciplines ou les classes qui bénéficieront de dédoublement, ou dans un avenir proche, de supprimer les options impossibles à assurer compte-tenu du manque de moyens programmés par le Rectorat ! Actuellement, le maintien des options existantes se fait au détriment de certains dédoublements.

**Nous ne pouvons accepter ni la destruction de certaines options, ni la suppression des dédoublements !**

Cette réforme n'est pas guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit avant tout de faire des économies au détriment du système éducatif. C'est l'instrument utilisé pour tailler dans les effectifs du personnel enseignant. Alors que le lycée Gabriel Faure aura une division de terminale scientifique supplémentaire à la rentrée 2010, un poste de SVT va être supprimé. C'est la conséquence directe du déséquilibre de la répartition de la DHG entre HP et HSA. Le nombre de ces dernières augmentent fortement (+90%) tandis que celui des HP diminue (-35%). **Cela conduira automatiquement à une grave détérioration tant de la qualité des enseignements dispensés que des conditions de travail des enseignants.**

Enfin, la réforme se fait dans la précipitation, selon un calendrier trop serré : les nouveaux programmes des classes de 2<sup>ndes</sup> sont encore en cours d'élaboration, ce qui pose, entre autre, le problème du choix pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, des enseignements d'exploration et organisés différemment d'un établissement à l'autre ; également le choix de l'enseignant.

Comment ne pas voir la distance qui sépare le discours rassurant du Ministère et la réalité des chiffres du Rectorat ???

Nous ne voulons pas accepter la gestion de la pénurie et refusons donc la proposition de cette DHG dont le volume global et le pourcentage d'HP ne permettent pas une répartition qui réponde aux besoins de l'établissement. Nous refusons donc de voter le tableau de répartition des moyens même si nous savons que l'Administration finira par l'imposer. C'est ce que l'on appelle la démocratie à la française !!!

Et surtout **nous demandons que cette entreprise de destruction du service public d'éducation soit suspendu.**

Nous demandons à M. le Recteur de l'Académie de Grenoble de bien vouloir accorder un rendez-vous à une délégation du Conseil d'Administration du lycée Gabriel Faure de Tournon. En effet, nous oeuvrons, enseignants, parents, personnels administratifs, de service et de direction, depuis de nombreuses années pour que ce lycée offre à ses élèves la meilleure formation et éducation possibles. Comme dans l'écrasante majorité des établissements d'enseignement, nous refusons cette logique qui prétend faire des économies. L'Education coûte chère ? Essayez l'ignorance !